



Conseil de la Ville

**Règlement RV-2016-15-35 modifiant le Règlement
RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIIT :

1. Grille des spécifications applicable à la zone M1148

La grille des spécifications applicable à la zone M1148, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par l'ajout de la classe d'usages H10 et des spécifications afférentes à celle-ci indiquées à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 9 mai 2016

(signé) Gilles Lehouillier

Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, greffière par intérim

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 18 JUIN 2016